



Maturité professionnelle économie et services, type "services"

selon l'ordonnance du 24 juin 2009 sur la maturité professionnelle (OMPr).

Conditions de réussite du certificat de maturité

Domaine	Branche	Notes « école » arrondie à 0.5	Notes d'examens arrondies à 0.5	Calcul de la note de branche arrondie à 0.5
Domaine fondamental	Français	Moyenne de tous les semestres	Écrit 150' Oral 15' à 20'	50% école 50% examen
	Allemand		Écrit 120' Oral 15' à 20'	
	Anglais		Écrit 120'	
	Maths		Écrit 180'	
Domaine spécifique	Finances et comptabilité		Écrit 120'	
	Economie et droit		Pas d'examen	Note école seulement
Domaine complémentaire	Histoire	Moyenne des notes TIB	Note du TIP	50% moyenne TIB / 50% note TIP
	Economie et droit			
Interdisciplinarité	Toutes			

Le certificat de maturité professionnelle est réussi si :

- a) la note globale, arrondie à 0.1, est de 4.0 au minimum;
- b) pas plus deux notes de branches sont insuffisantes;
- c) la somme des écarts entre les notes de branches insuffisantes et la note 4.0 est inférieure ou égale à 2.0.